

## OFFRE D'EMPLOI – SAISONNIER GUIDE CONFERENCIER(E) ET ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ATELIERS

Au sein du service des publics, le/la guide conférencier(e) et animateur/animateurtrice d'ateliers conçoit et fait vivre oralement des actions de médiation dans le champ de la connaissance et assure ainsi l'animation des visites guidées des expositions présentées au musée des impressionnismes, mais également l'animation d'ateliers pédagogiques, pour les adultes, mais également les scolaires.

### A ce titre, ses MISSIONS sont :

- Faire les visites guidées ;
- Accueillir les groupes pour chaque visite ;
- Préparer de manière poussée le guidage, par le biais de la recherche et de la lecture d'ouvrages d'art sur le sujet, pour pouvoir répondre à des questions parfois très pointues ;
- Concevoir une visite guidée, tant pour les enfants que les adultes ;
- Animer des ateliers en lien avec l'exposition, tant pour les enfants que les adultes, en s'appuyant sur les indications du responsable des ateliers ;

### COMPÉTENCES

Fiable, rigoureux(se), ponctuel(le), organisé(e) et impliqué(e), excellent sens du contact, de la diplomatie et un grand sens de la confidentialité.

Savoir garder son calme et sa maîtrise de soi en toute circonstance.

Autonome, proactif, savoir rendre compte, atouts nécessaires pour intégrer un environnement exigeant et réactif.

A l'aise sur la bonne communication de l'établissement.

Avoir le goût des relations humaines et du service public, une ouverture multiculturelle et une appétence pour le monde des arts est indispensable.

Maîtrise des techniques de la communication, et d'animation de groupe.

Savoir travailler en équipe et dans le respect de la hiérarchie.

### QUALIFICATIONS

Niveau Bac +3 minimum en histoire de l'art

Être titulaire le cas échéant de la carte professionnelle de guide-conférencier

Vous disposez d'au moins 3 ans d'expérience sur un poste similaire au sein d'un environnement exigeant et structuré.

Maîtrise de l'anglais serait appréciée, voire une troisième langue également, afin de réaliser des visites et des ateliers avec la clientèle étrangère.

### CONDITIONS

Durée du contrat : de 3 à 3,5 mois (30 heures / semaine).

Le guide-conférencier / animateur sera amené à travailler les jours fériés, les week-ends et en soirée.